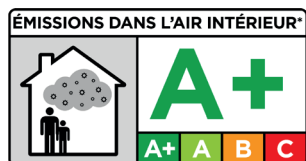


MapeChape® FLUID PLUS C16



MapeChape® FLUID Plus C16 est une gamme de mortiers fluides prêts à l'emploi à base de ciment, pour la réalisation de chapes autonivelantes destinées à être recouvertes.

MapeChape® FLUID Plus C16 comporte des additifs spécifiquement développés dans les laboratoires MAPEI France qui lui confèrent une résistance améliorée à la dessiccation à l'état frais et limitent la formation d'une pellicule de surface. Ainsi, il est possible de s'affranchir de la pulvérisation d'un produit de cure externe ainsi que de l'opération du ponçage de la chape sur chantier.

LES + PRODUITS



- Formulation spécifiquement étudiée
- Rapidité de mise en place sur chantier
 - Dispose d'un agent de cure interne permettant de s'affranchir de l'utilisation d'un produit de cure externe sur chantier
 - Intègre dans sa formulation un agent anti-pellicule de surface permettant dans certains cas d'éviter l'opération de ponçage de la chape
- Excellente planéité
- Parfaite compatibilité avec les gammes MAPEI (colles à carrelage, enduits de sol,...)
- Des experts du gros oeuvre et du second oeuvre à votre disposition
- Rapidité de séchage
 - Circulation piétonne modérée 24h après le coulage
 - Mise à disposition des locaux 72h après le coulage
- Compatible avec la pose d'isolants thermiques et acoustiques

DOMAINE D'APPLICATION



MapeChape® FLUID Plus C16 peut être mise en oeuvre en maisons individuelles, bâtiments collectifs, administratifs, ainsi que dans les locaux tertiaires ne dépassant pas le classement U₄P₃E₃C₂.

Elle s'utilise en intérieur en neuf et en rénovation.

Elle s'applique en pose adhérente, flottante ou désolidarisée.

Elle est compatible avec tous types de supports et de sous-couches thermiques ou isolantes (les isolants admissibles sont ceux décrits dans le DTU 52.10 «Mise en oeuvre des sous-couches isolantes, sous chapes ou dalles flottantes et sous carrelage scellé». Ils sont de classe SC1 ou SC2).

Tous types de revêtements de sols peuvent être posés sans ragréage (la nature des revêtements de sol admissibles et les conditions de pose des revêtements de sol sont définis aux § 7 et 14 des «Règles professionnelles des chapes fluides». Les revêtements de sol résine ne sont pas visés en locaux P4).

** Il est requis que l'applicateur de la chape vérifie l'état de surface au plus tôt 4 jours après la mise en oeuvre de la chape. En cas de présence de laitance ou pellicule de surface, il devra l'éliminer comme indiqué au § 10.5.6 des «Règles professionnelles des chapes fluides».*

MapeChape® FLUID PLUS C16

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



MapeChape® FLUID Plus C16 est conforme à la norme NF EN 13813, chape à base de ciment de classe C16-F3. Sa fabrication répond aux exigences du référentiel QB46.

DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT	
Étalement selon DT 99046-01 §2.5.1	≥ 220 mm
Maintien de fluidité selon DT 99046-01 §2.5.2	180 min
Temps de prise selon DT 99046-01 §2.5.3	≤ 24 h
Masse volumique selon DT 99046-01 §2.5.4	2100 ± 200 kg/m ³
Résistance à la compression selon DT 99046-01 §2.6.2	≥ 16 MPa
Résistance à la flexion selon EN DT 99046-01 §2.6.2	≥ 3 MPa
Variations dimensionnelles selon DT 99046-01 §2.6.1	≤ 600 µm/m

Épaisseur MapeChape® FLUID C16

	Adhérent	Désolidarisé	Isolant	
	Béton	Sur film polyéthylène	SC1	SC2
MapeChape® FLUID C16	3,0	4,0	4,5	5,0
MapeChape® FLUID C16 ST	3,0	4,0	4,0	4,5

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI : La mise en œuvre doit être conforme aux «Règles professionnelles pour la mise en œuvre des chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium» en vigueur.



Vous faciliter la vie

CONSTRUIRE & RÉNOVER